

SIMULATION
COTISATIONS RSI 2013

Source :
comptabilité
comptabilité
comptabilité
comptabilité

Prélèvements du Gérant ou Résultat comptable de l'EI	3 000,00
Acomptes 2013 payés avec le compte pro	1 336,00
Régul 2012 ou antérieure payée avec le compte pro	8 178,00
Madelin payé avec le compte pro	
Revenus et assimilés du gérant TNS ou EI	12 514,00
Cotisations sociales personnelles obligatoires 2013 payées (hors CSG/CRDS)	-2 268,00
Cotisations sociales personnelles obligatoires 2012 ou antérieures payées (hors CSG/CRDS)	6 233,00
Madelin 2013 payé	
Cotisations à déduire à l'IR 2013	5 205,00
Déclaration RSI 2013 :	
"revenus" ou "bénéfice" ou "déficit" selon statuts	7 309,00
Déclaration RSI 2013 : "cotisations obligatoires"	3 965,00
Déclaration RSI 2013 : "cotisations facultatives"	0,00
Déclaration IR 2013 (Traitements et salaires pour TNS ou BIC ou BNC avec ou sans CGA)	7 309,00

CSG /CRDS 2013 payées	-	Doc RSI verso "Cotisations" de l'année N
dont CSG déductible	-	Doc RSI verso "Cotisations" de l'année N
CSG /CRDS 2012 ou antérieures payées	1 945,00	Doc RSI "Notification de la régularisation de vos cotisations" de l'année N-1
dont CSG déductible	1 240,00	Doc RSI "Notification de la régularisation de vos cotisations" de l'année N-1 comptabilité sous réserve Doc "attestation de déductibilité loi Madelin" fourni par l'organisme d'adhésion

fin abattement des 10% pour assujetti TNS

	Revenus planchers pour le calcul des cotisations minimales	Plafond	Assiette de calcul retenue	Taux	Cotisations	Taux ACCRE appliqué (1) par le RSI	Réduction	Cotisations
Maladie-maternité	14 813,00	37 032,00	14 813,00	0,60%	88,88	0,00%	0,00	89,00 Charge RSI en comptabilité
Maladie-maternité	14 813,00	185 160,00	14 813,00	5,90%	873,97	0,00%	135,00	739,00 Charge RSI en comptabilité
Indemnités journalières SS	14 813,00	185 160,00	14 813,00	0,70%	103,69	0,00%	0,00	104,00 Charge RSI en comptabilité
Allocations Familiales	0,00		7 309,00	5,40%	394,69	0,00%	0,00	395,00 Charge RSI en comptabilité
Retraite de base	1 944,00	37 032,00	7 309,00	16,85%	1 231,57	0,00%	0,00	1 232,00 Charge RSI en comptabilité
Retraite complémentaire 1	1 944,00	37 032,00	7 309,00	7,00%	511,63	0,00%	0,00	512,00 Charge RSI en comptabilité
Retraite complémentaire 2		145 488,00	0,00	7,60%	0,00	0,00%	0,00	0,00 Charge RSI en comptabilité
Invalidité-décès	7 406,00	37 032,00	7 406,00	1,60%	118,50	0,00%	0,00	118,00 Charge RSI en comptabilité
CSG déductible	0,00		11 274,00	5,10%	574,97	0,00%	0,00	575,00 Charge RSI en comptabilité
CSG non déductible	0,00		11 274,00	2,40%	270,58	0,00%	0,00	271,00 Charge RSI en comptabilité
CRDS non déductible	0,00		11 274,00	0,50%	56,37	0,00%	0,00	56,00 Charge RSI en comptabilité
Formation Professionnelle			37 032,00	0,25%	92,58		0,00	93,00 Doc RSI verso "Cotisations" de l'année N+1 (rubrique Formation professionnelle)
Taux de cotisations RSI 2013 (avec ACCRE)				57,24%			Total	4 184,00

Acompte 05/02/2013 (retrancher les cotisations relatives à 2012)	413,00	comptabilité renforcée par doc RSI "Appel de cotisations Xème Trimestre" de l'année N
Acompte 05/05/2013	307,00	comptabilité renforcée par doc RSI "Appel de cotisations Xème Trimestre" de l'année N
Acompte 05/08/2013	307,00	comptabilité renforcée par doc RSI "Appel de cotisations Xème Trimestre" de l'année N
Acompte 07/11/2013	309,00	comptabilité renforcée par doc RSI "Appel de cotisations Xème Trimestre" de l'année N
Cotisations relatives à 2012		Doc RSI verso "Cotisations" de l'année N (rubrique Formation professionnelle)

Régularisation	2 848,00
dont	93,00
	intégrés dans l'échéancier 2014

(1) = Taux ACCRE théorique : X jours d'exonérations sur 365 jours soit X%